

Date : 16/06/13

" Le plafonnement des niches fiscales est devenu une contrainte majeure pour nombre de nos clients et non plus seulement pour les très hauts revenus. " Antoine Tranchimand, associé de K&P Finance.

Créée en 2007 par trois associés, K&P FINANCE est une société de conseil en gestion de patrimoine indépendante, spécialisée dans les domaines de la défiscalisation, de l'immobilier d'investissement et du conseil en placements financiers, qui s'adresse à une clientèle plutôt haut de gamme.

Dès sa création, K&P FINANCE s'est spécialisée dans la défiscalisation immobilière à fort levier, au bénéfice d'une clientèle haut de gamme désireuse de réduire ses impôts et de se constituer un patrimoine immobilier de qualité, tant sur le territoire métropolitain qu'outre-mer.

Depuis 2011, K&P FINANCE a développé une nouvelle expertise, pour proposer à ses clients des solutions de placements financiers. Le cabinet offre ainsi une gamme complète de produits d'épargne (assurance-vie, PEA, comptes titres...), de solutions de retraite et de prévoyance (Loi Madelin) et d'outils de défiscalisation financière (FIP, FCPI, Girardin industriel).

K&P FINANCE se positionne sur les marchés des TNS

En 2013, l'une des ambitions de K&P FINANCE est de se positionner sur le marché des TNS comme un cabinet de référence pour les placements financiers, la retraite et la prévoyance.

K&P Finance crée un package complet multi-compagnies sur mesure pour répondre à l'ensemble des besoins de tous les travailleurs indépendants en matière de prévoyance, de santé et de retraite.

La spécificité de ce package réside dans le fait que K&P FINANCE n'a pas sélectionné trois produits par type de besoin, mais plusieurs solutions pour chaque catégorie de besoins. En fonction de la typologie du client (sexe, âge...), de ses besoins en matière de couverture santé (suivant qu'il est ou non marié, qu'il a ou non des enfants...) et du métier qu'il exerce, K&P FINANCE agrège les meilleurs produits pour chaque personne.

K&P FINANCE privilégie les dispositifs qui sortent du plafonnement fiscal

L'immobilier rénové en loi Malraux ou M-H fait également partie des stratégies de développement 2013 de K&P FINANCE, pour répondre à la demande d'une clientèle fortement imposée cherchant à s'affranchir du plafonnement global des niches fiscales, plafonnées à 10.000 € et 18.000€ pour l'outre-mer :

" Le plafonnement des niches fiscales est devenu une contrainte majeure pour nombre de nos clients et non plus seulement pour les très hauts revenus. Il est évident que ces solutions d'immobilier à avantage fiscal non plafonné vont prendre de l'ampleur en 2013 et dans les années à venir " précise Antoine Tranchimand, associé de K&P FINANCE.